

franc jeu

UNE PUBLICATION OFFICIELLE DE L'AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE

NUMÉRO 2 - 2005



Système d'administration et de gestion antidopage

La nouvelle banque de données informatique de l'AMA est désormais en place, offrant un outil de gestion fonctionnel et flexible aux partenaires pour gérer leurs activités antidopage et remplir leurs responsabilités conformément au Code mondial antidopage

ordres de mis

ultats de contrôle

la localisation

CONTACT:

AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE

COURRIEL: info@wada-ama.org

INTERNET: www.wada-ama.org

BUREAU PRINCIPAL

800 PLACE VICTORIA – SUITE 1700

CASE POSTALE 120

MONTRÉAL, QC

CANADA H4Z 1B7

TÉL.: +1.514.904.9232

FAX: +1.514.904.8650

BUREAU RÉGIONAL AFRICAIN

PROTEA ASSURANCE BUILDING

8E ÉTAGE

GREENMARKET SQUARE

LE CAP

8001 AFRIQUE DU SUD

TÉL.: +27.21.483.9790

FAX: +27.21.483.9791

BUREAU RÉGIONAL ASIE/OCCÉANIE

C/O JAPAN INSTITUTE OF SPORTS SCIENCES

3-15-1 NISHIGAOKA, KITA-KU

TOKYO

115-0056 JAPON

TÉL.: +81.3.5963.4321

FAX: +81.3.5963.4320

BUREAU RÉGIONAL EUROPÉEN

AVENUE DU TRIBUNAL-FÉDÉRAL 34

1005 LAUSANNE

SUISSE

TÉL.: +41 21 343 43 40

FAX: +41 21 343 43 41

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :

STACY SPLETZER (WADA)

GETTY IMAGES

IAAF

UNESCO

DOMINIC FUZZOTTO

DESIGN & ILLUSTRATIONS:

COMMUNICATIONS ANTHONY PHILBIN, MONTREAL

COURRIEL: philbin@sympatico.ca

Toutes les informations publiées dans ce numéro étaient exactes au moment de l'impression. Les articles publiés dans ce numéro, et les opinions exprimées par les auteurs, athlètes et experts, ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Agence mondiale antidopage.

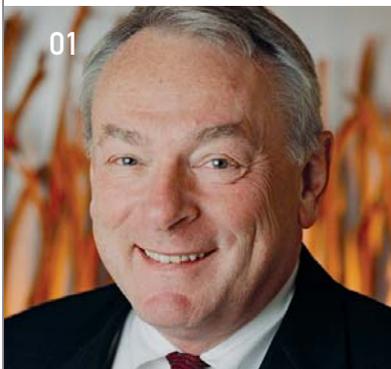


**AGENCE
MONDIALE
ANTIDOPAGE**

02-03



Système d'administration et de gestion antidopage



01

01

Éditorial de R.W. Pound: Nouvelles étapes

La lutte contre le dopage a réalisé de nombreuses avancées, ces dernières années. Richard Pound évoque les progrès effectués et quelques-unes des nouvelles étapes franchies dans la lutte contre le dopage.

Page 1

02  ADAMS

Couverture et dossier spécial : ADAMS

L'AMA et ses partenaires disposent désormais d'un outil fonctionnel pour gérer et coordonner leurs activités antidopage et pour remplir leurs responsabilités conformément au Code mondial antidopage.

Page 2

03  ADAMS

Le point de vue des utilisateurs

Des sportifs et des administrateurs antidopage s'expriment au sujet des promesses d'ADAMS.

Page 5

04



04

**Priorité aux sportifs:
La Comité des sportifs de l'AMA**

Les membres du nouveau Comité des sportifs de l'AMA apportent la perspective des sportifs propres dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Page 7

06

**Priorité aux sportifs:
Interview de Janet Evans**

La championne américaine de natation donne son opinion à propos de la lutte contre le dopage et le rôle que peuvent jouer les sportifs dans ce domaine.

Page 13

08

Soutien des gouvernements

Entretien avec le directeur général de l'UNESCO à quelques mois de la présentation de la Convention internationale contre le dopage, et portraits de trois représentants de gouvernements actifs contre le dopage.

Pages 17-19

05

**Priorité aux sportifs:
Programme de sensibilisation**

Le point sur l'agenda et sur les partenariats de l'AMA au niveau national et avec des Fédérations internationales.

Page 12

07

**Partenaires de l'AMA:
Association internationale des fédérations d'athlétisme**

Forte de 211 fédérations membres, l'IAAF est l'une des plus grandes organisations sportives du monde. Un regard sur le passé, le présent et le futur de la lutte contre le dopage dans ce sport.

Page 15

09

Nouvelles de l'AMA et calendrier Pg

Nouveau bureau à Montevideo20
Nouveau contrat pour le DG20
Conférence mondiale 200720
Calendrier21



01 Nouvelles étapes

Le lancement d'ADAMS et la première réunion du Comité des sportifs de l'AMA marquent une nouvelle étape dans la lutte contre le dopage.

Nous avons parcouru un long chemin.

Quand je regarde en arrière, je suis impressionné par les progrès que nous avons réalisés dans tous les domaines de la lutte contre le dopage au cours des dernières années. Et quand je dis "nous", j'entends tous les acteurs de la lutte contre le dopage - le Comité international olympique, le Comité international paralympique, les fédérations sportives internationales et nationales, les Comités nationaux olympiques, les gouvernements, les organisations nationales antidopage, les laboratoires, la communauté scientifique, et les sportifs aussi.

Pour mettre les choses en perspective, il faut se rappeler qu'il y a seulement cinq ans, conscients du besoin de mener un effort concerté et coordonné contre le dopage dans le sport, des partenaires ont créé l'AMA. Celle-ci a ensuite dirigé la rédaction du document d'harmonisation qui allait devenir le Code mondial antidopage. Il y a deux ans, toutes les grandes fédérations sportives et près de 80 gouvernements ont approuvé le Code lors de la Conférence mondiale de Copenhague, et les Jeux olympiques et paralympiques de 2004 ont été les premiers depuis l'entrée en vigueur du Code.

La plus grande partie de nos efforts durant ces cinq dernières années s'est concentrée sur le développement du Code, sur l'acceptation globale de ses principes et sur leur mise en place par les partenaires. Ces activités ont constitué nos priorités, en parallèle à la recherche scientifique et au développement de la sensibilisation et de l'éducation.

Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape avec le lancement d'ADAMS, une plate-forme visant à faciliter et à coordonner les activités antidopage des parties prenantes à la lutte contre le dopage. ADAMS est un

outil pratique et flexible aidant les différents partenaires à remplir leurs responsabilités conformément au Code.

Jusqu'ici, la gestion administrative des procédures antidopage était hétéroclite: formulaires divers, délais divers, procédures différentes, surtout en format papier et par fax. Nous pensons qu'ADAMS, solution intégrée basée sur Internet, fournira une assistance pratique et cohérente à nos partenaires dans leurs opérations quotidiennes, et nous espérons que ce système sera largement adopté.

Les organisations antidopage peuvent notamment utiliser ADAMS pour gérer

organisation antidopage ou leur fédération nationale, pour entrer les informations en leur nom.

En fin de compte, tout ce que nous faisons vise à servir et à protéger les sportifs "propres". La coïncidence du lancement d'ADAMS avec la première réunion du Comité des sportifs de l'AMA est à ce titre hautement symbolique. En mai, ce nouveau comité de travail s'est réuni pour deux jours au bureau principal de l'Agence à Montréal. En compagnie de membres de l'équipe de l'AMA, ces sportifs ont débattu des questions qui se posent à nous tous aujourd'hui: "Comment pouvons-nous mener la lutte contre le

En fin de compte, tout ce que nous faisons vise à servir et à protéger les sportifs propres

leur planification des contrôles en et hors compétition, les résultats de contrôles et les informations sur la localisation de leurs sportifs. ADAMS sert aussi de centre d'information, une banque de données où sont réunies diverses informations liées à l'antidopage, en particulier les contrôles effectués, les résultats de laboratoire, les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) et les violations de règles antidopage.

D'un point de vue pratique, ADAMS permet aux sportifs de remplir leurs obligations en conformité avec le Code. Le système est basé sur Internet et est donc accessible depuis presque partout dans le monde. Un sportif n'a besoin que de s'enregistrer sur un ordinateur disposant d'un accès Internet pour mettre à jour les informations sur sa localisation, gérer son profil et recevoir des informations sur sa demande d'AUT, par exemple. Et les sportifs n'ayant pas accès à Internet peuvent choisir un représentant, tel que leur

dopage au mieux? Que peut faire l'AMA pour protéger les sportifs concourant sans artifices? Comment encourager les sportifs "propres" à s'impliquer dans la lutte contre le dopage?"

Même s'il n'y a pas de réponse facile et rapide à ces questions, nous sommes déterminés à avancer de manière efficace, étape par étape, comme nous l'avons fait avec le développement du Code mondial antidopage depuis l'an 2000. Les membres du Comité des sportifs de l'AMA représentent des sports et des régions du monde différents. Ils amènent leur expérience pratique et leurs connaissances, et ils sont déterminés à tirer parti de leur statut pour faire entendre leur voix et pour convaincre la jeunesse d'aujourd'hui de préserver la beauté du sport.

A nous de poursuivre le travail et de continuer de progresser dans la lutte contre le dopage. ■





Système d'administration et de gestion antidopage

02 Pour aider ses différents partenaires à remplir leurs responsabilités conformément au Code mondial antidopage, l'AMA a développé un système électronique d'administration et de gestion permettant de coordonner les activités antidopage. Son nom : ADAMS, un outil innovant et très utile.

Le Code mondial antidopage—le premier document harmonisant les règles liées au dopage dans tous les sports—impose un certain nombre d'obligations à l'Agence mondiale antidopage (AMA) et à ses partenaires dans leurs opérations quotidiennes. Entré en vigueur le 1er janvier 2004, le Code précise notamment que "l'AMA servira de centre d'information pour l'ensemble des données et résultats des contrôles du dopage sur les sportifs"

inclus dans les groupes cible de sportifs (article 14.5). Il stipule également que les Fédérations internationales et les organisations nationales antidopage doivent "coordonner l'identification des sportifs et la collecte des informations actualisées sur leur localisation, et les transmettre à l'AMA", qui les mettra à disposition des organisations antidopage autorisées (article 14.3).

Pour aider les différents partenaires à remplir leurs responsabilités conformément au Code, et en collaboration avec nombre d'entre eux, l'AMA a ainsi développé depuis 2003

un système électronique permettant de coordonner les activités antidopage à l'échelle mondiale. Son nom? ADAMS, acronyme anglais pour "Anti-Doping Administration & Management System" (en français : Système d'administration et de gestion antidopage).

ADAMS est un instrument de gestion basé sur Internet qui simplifie l'administration des opérations antidopage des partenaires et des sportifs au quotidien. Non seulement ce système est facile à utiliser, mais il est mis gratuitement à la disposition des partenaires de l'AMA en français et en anglais, et il permettra de renforcer l'efficacité de la lutte contre le dopage.

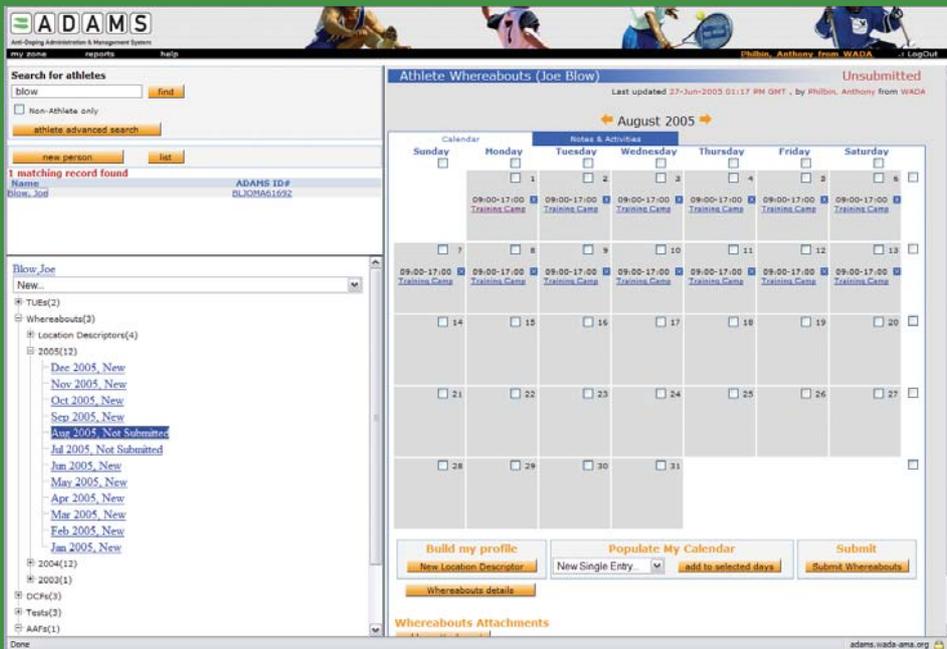
A quoi sert ADAMS?

L'utilisation d'ADAMS par les organisations ayant mis en place le Code leur offre un soutien très pratique. Le système permet de réunir des informations existant déjà sous différentes formes, notamment sous forme papier, et de les mettre en réseau.

"ADAMS aidera nos partenaires à remplir leurs responsabilités liées au Code", explique David Howman, le directeur général de l'AMA. "Ce système vise à répondre aux besoins des organisations antidopage, et je suis heureux de constater l'intérêt significatif exprimé par nombre de ces organisations."

ADAMS étant un système modulaire, une organisation antidopage disposant déjà d'un système performant de collecte des informations sur la localisation des sportifs, par exemple, peut choisir de n'utiliser que les modules qui lui conviennent pour compléter son propre système. Des éléments complets d'importation et

ADAMS Les quatre modules principaux



Informations sur la localisation des sportifs

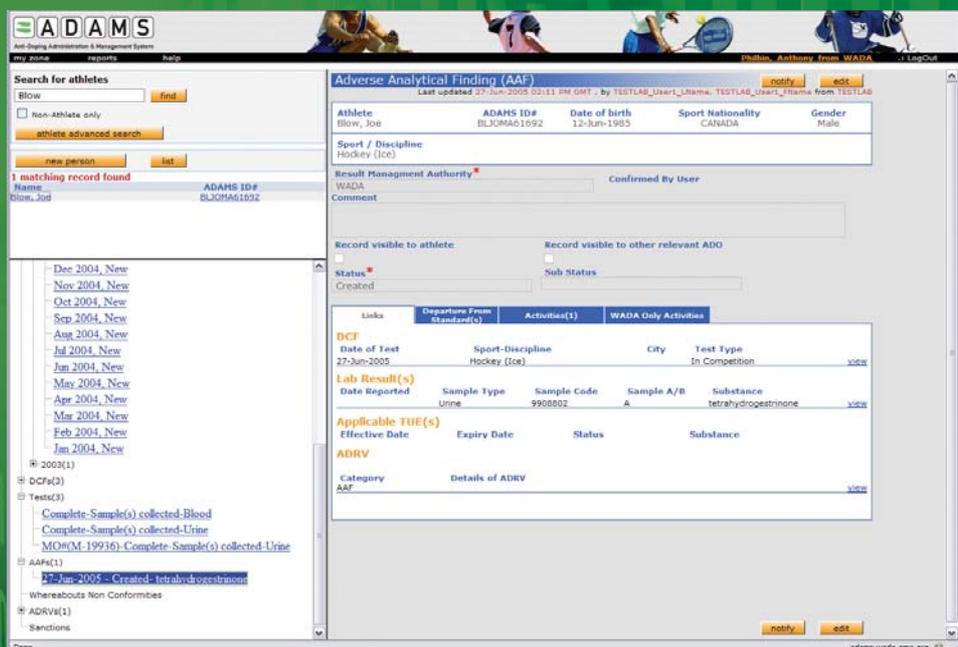
Cette fonction a été conçue pour aider les partenaires à partager les informations sur la localisation des sportifs, cruciales pour maximiser l'effet de surprise et l'efficacité des contrôles hors compétition sans préavis.

Le Code mondial antidopage stipule que tous les sportifs faisant partie d'un groupe cible de sportifs soumis aux contrôles doivent fournir des informations précises et actualisées. ADAMS leur permet, ainsi qu'aux organisations antidopage, d'actualiser ces informations sur Internet où qu'ils soient dans le monde. Le système vise également à éviter que les sportifs aient à soumettre les informations sur leur localisation à plus d'une organisation. En outre, l'AMA a l'obligation de partager ces informations avec les partenaires concernés, et ADAMS facilitera considérablement cette tâche.

Centre d'information

Le centre d'information est un centre où seront réunies diverses informations liées à l'antidopage, en particulier les résultats de laboratoire, les informations sur les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) et les violations de règles antidopage. Il permet de partager des informations entre les organisations concernées et de garantir que les initiatives antidopage soient menées de manière transparente.

Le centre d'information est un outil de coordination des activités antidopage. Par ce biais, l'AMA peut également superviser les opérations antidopage en rattachant, notamment, des données de contrôles à des résultats d'analyses de laboratoire.



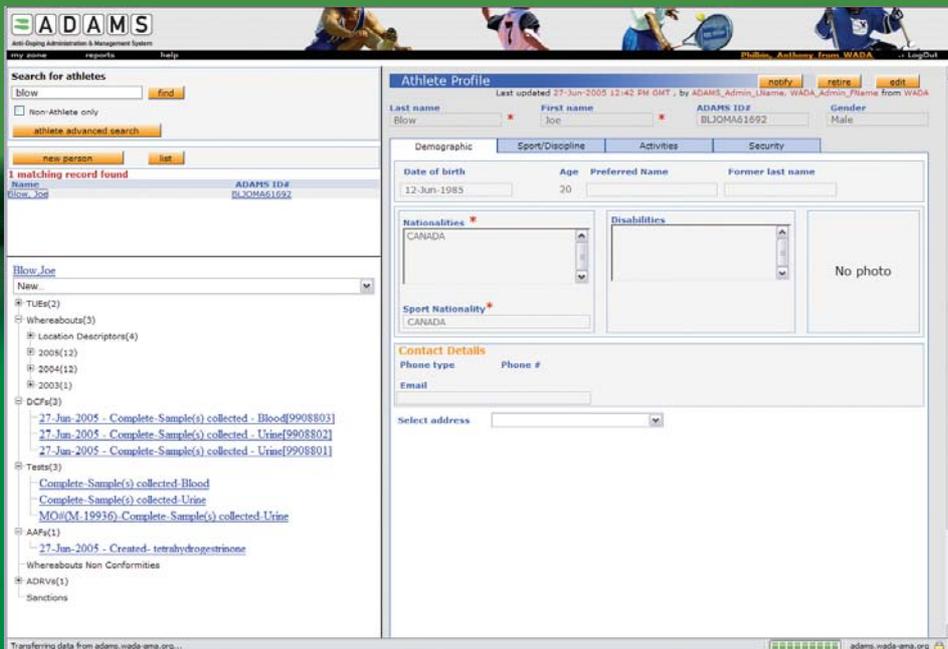
d'exportation ont été intégrés pour faciliter le transfert des données.

ADAMS est composé de quatre fonctions essentielles couvrant des domaines clés des opérations antidopage. Cela explique pourquoi il sera employé par différentes catégories d'utilisateurs disposant de niveaux

d'accès strictement réglementés: sportifs, organisations nationales antidopage, Fédérations internationales, Fédérations nationales, organisations responsables de grands événements sportifs, Agence mondiale antidopage et laboratoires accrédités par l'AMA.

Sécurité et protection des données

Deux des aspects les plus importants pris en compte par l'AMA dans le développement d'ADAMS concernent la sécurité du système et la protection des données. ADAMS est ainsi hébergé par le groupe de services-conseils en technologies de l'information CGI Group



Contrôle du dopage

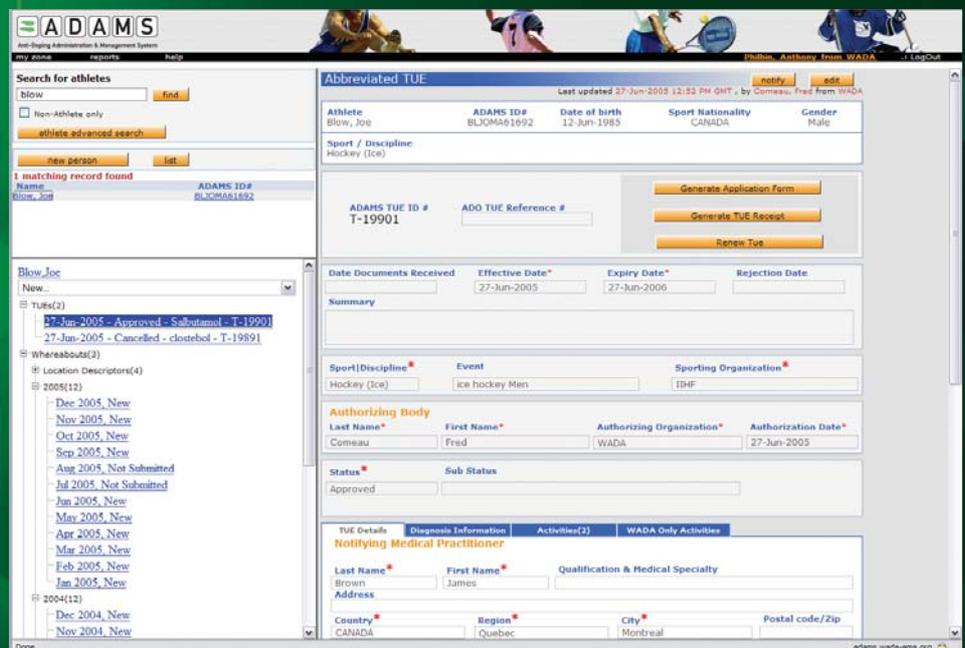
Cette banque de données des contrôles fournit aux organisations antidopage un mécanisme essentiel pour faire fonctionner et gérer un programme de contrôle du dopage en et hors compétition, mais aussi pour coordonner leurs programmes et éviter des doublons inutiles dans les contrôles. Elle permet de planifier, de coordonner et de répartir les contrôles, ainsi que d'aider les partenaires dans la gestion des résultats.

Une organisation antidopage pourra ainsi, par exemple, gérer en ligne son groupe de sportifs cible et les résultats de contrôles, y compris les procédures d'auditions, de sanctions et d'appels. Elle pourra aussi vérifier quand ses sportifs ont été contrôlés par d'autres organisations antidopage, et créer des profils de sportifs avec l'historique de leurs contrôles.

Gestion des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques

Le Code mondial antidopage stipule que toutes les Fédérations internationales et les organisations nationales antidopage doivent disposer d'une procédure suivant laquelle les sportifs présentant un dossier médical documenté peuvent faire une demande d'AUT, et obtenir que leur demande soit examinée par un panel de médecins indépendants.

Cette plate-forme facilite la gestion en ligne des demandes d'AUT, la notification en ligne des décisions et des informations aux parties concernées. Il permet aussi de rattacher des AUT valides à des résultats d'analyse anormaux.



Inc. dans deux centres de données hautement protégés, et son dispositif de sécurité est le même que celui utilisé par les applications bancaires. En outre, les données ne sont mises à disposition que des organisations concernées et autorisées conformément au Code mondial antidopage, et les droits d'accès sont explicitement accordés et strictement contrôlés. Tous les renseignements personnels sur les sportifs—lesquels sauront toujours quelles organisations y ont accès—sont conservés dans la plus stricte confidentialité.

Les utilisateurs, eux, se voient accorder l'accès sous le strict contrôle de l'organisation dont ils relèvent et ne peuvent consulter que les secteurs qui les concernent. Ainsi, les administrateurs antidopage d'une Fédération internationale ne peuvent consulter et modifier que les données des athlètes internationaux pratiquant le sport en question. De même, un sportif ne peut pas avoir accès à des informations concernant d'autres sportifs, et—comme c'est déjà le cas aujourd'hui—une organisation antidopage devra faire une demande d'autorisation auprès d'une autre organisation antidopage si elle veut obtenir des informations sur la planification des contrôles de cette dernière, par exemple.

Le personnel antidopage de l'AMA est également soumis à diverses restrictions. Non seulement l'administrateur d'ADAMS n'aura pas accès aux données, pour assurer une meilleure protection de l'information, mais le personnel de l'AMA responsable des contrôles devra également demander l'autorisation des organisations antidopage concernées pour obtenir des informations sur la planification et la répartition de leurs contrôles.

En ce qui concerne la protection des données, l'AMA, en collaboration avec des juristes européens et nord-américains, s'est assurée de la conformité d'ADAMS aux exigences du

droit. "Les données hébergées par ADAMS circulent déjà sous diverses formes aujourd'hui", précise Olivier Niggli, le directeur juridique de l'AMA. "Il a dès lors fallu s'assurer que leur traitement électronique respecte les législations en place."

Des éléments tels que la possibilité de transmettre sur demande des informations sur les données stockées et de garder trace de toutes les connexions au système, mais aussi la durée du stockage des données et leur destruction, ont ainsi été scrupuleusement étudiés. Tous ces éléments ont été évalués, pour garantir que les données demandées et échangées soient absolument nécessaires à l'exercice des activités de contrôle du dopage.

Développement par étapes

L'AMA a travaillé en étroite collaboration avec une vingtaine d'organisations dans la phase de développement d'ADAMS et dans la phase initiale de mise en place du système, pour procéder à différents tests de fonctionnement (lire page 6). Le CIO a également contribué activement au développement d'ADAMS. "Il était important de collaborer avec différentes catégories de partenaires pour obtenir leurs commentaires et réactions, pour affiner le système et le rendre parfaitement opérationnel", explique Tom Dielen, directeur du bureau européen de l'AMA et l'une des chevilles ouvrières du projet. "Les tests d'acceptation des usagers effectués au mois de mai nous ont permis d'éliminer les derniers dysfonctionnements et d'aller de l'avant."

Pour les partenaires de l'AMA, l'utilisation d'ADAMS engendre des coûts modiques. L'AMA met gratuitement à leur disposition le système en français et en anglais (certains frais locaux peuvent cependant s'appliquer). Elle prend également en charge la formation d'une personne par organisation. Cette personne est ensuite chargée de former les collègues concernés au sein de son organisation et les organisations affiliées (Fédérations

nationales, par exemple). Quant aux sportifs, soit ils apprennent à utiliser le système par leur organisation antidopage, soit ils peuvent suivre les instructions intégrées au système pour transmettre les informations sur leur localisation ou soumettre une demande d'AUT. Une vidéo explicative et une ligne téléphonique d'assistance seront également à leur disposition.

Le plan de marche d'ADAMS prévoit un développement par étapes. La phase suivante de mise en place aura lieu en août. A la fin de cette année, environ 25 organisations devraient ainsi utiliser le système, et priorité sera donnée aux Fédérations internationales de sports d'hiver en vue des Jeux olympiques de Turin 2006. Les données de plus de 10 000 sportifs devraient se trouver dans le système avant la fin de l'année. L'AMA s'efforcera également de faire en sorte que tous les laboratoires accrédités soient en ligne dès que possible.

Une troisième phase de mise en place est actuellement prévue au début janvier 2006, qui sera suivie par d'autres phases tous les quatre mois. ■

POUR D'AUTRES INFORMATIONS

Les personnes désirant en apprendre davantage peuvent consulter la brochure "Questions-réponses sur ADAMS" publiée par l'AMA sur son site Internet (www.wada-ama.org).

Une vidéo expliquant l'utilisation d'ADAMS aux sportifs sera également disponible prochainement sur le site.

REMERCIEMENTS

L'AMA tient à remercier deux prestataires de services qui ont joué un rôle essentiel dans le projet ADAMS.

CGI Group Inc. a apporté une assistance précieuse en matière de gestion au cours du processus d'évaluation suivi par le groupe de projet durant les deux dernières années. **eLynx Medical Systems** a, pour sa part, adapté son système InjuryZone basé sur Internet, et développé des modules supplémentaires en fonction des spécifications fournies par l'AMA.

Nouveau responsable des TI à l'AMA



Karam S. Birdi

L'AMA est heureuse d'annoncer la nomination de Karam S. Birdi au poste de responsable des technologies de l'information (Chief Information Officer - CIO). Karam Birdi a une vaste expérience en conseil de gestion et a travaillé dans plusieurs sociétés internationales comme directeur des technologies de l'information (TI). Il a collaboré durant les deux dernières années avec l'AMA à titre de consultant de gestion et responsable du projet ADAMS. Il possède notamment des licences universitaires en science de l'ingénierie, ainsi qu'une maîtrise en administration des affaires (MBA).

Le point de vue des utilisateurs

Les contributions des différents partenaires ont été très utiles dans le cadre du développement d'ADAMS. Témoignages de sportives et d'administratrices antidopage.

Karen Myers - Union Internationale de Pentathlon Moderne (UIPM)

"L'UIPM, l'autorité mondiale responsable du pentathlon moderne, a été très heureuse de recevoir une demande de l'AMA pour participer à la séance de formation et aux tests d'ADAMS dans le cadre du groupe de référence. Pour nous, ADAMS sera important de par ses fonctions centralisées et concentrées en un seul système - gestion des AUT, des informations sur la localisation des sportifs, centre d'information, banque de données de contrôles du dopage, etc, qui rationaliseront nos opérations internes et externes, nous faisant ainsi gagner du temps et des ressources dans la gestion des questions médicales.

Autre élément important: le fait qu'ADAMS est basé sur Internet et, grâce à des niveaux d'accès modulables, est accessible à tous nos partenaires impliqués dans des activités et des domaines liés au Code mondial antidopage. ADAMS est mis à disposition gratuitement et permet de partager et de mettre à jour les informations. Plus notre sport se développe, plus notre base de sportifs croît et plus les capacités de communication et le transfert d'informations à travers le monde deviennent cruciaux. L'administration et la grande famille de l'UIPM sont heureuses de pouvoir bénéficier de ce système qui répond à nos attentes et remplit nos besoins."

Lisa Skinner - Agence antidopage des États-Unis (USADA)

"Une banque de données efficace, fonctionnelle et sûre permettant de contenir les informations sur les sportifs et de gérer les résultats est essentielle pour une organisation antidopage.

En 2005, USADA a lancé sa propre banque de données, SIMON, pour intégrer et soutenir tous les éléments liés à ses besoins administratifs, tels que la planification et la distribution des contrôles, les informations sur la localisation des sportifs, la gestion des résultats de contrôles et les informations sur les AUT. Le système ADAMS inclut nombre de ces éléments. USADA se réjouit d'utiliser les capacités de partage des données d'ADAMS."

Jacqui Cooper - championne du monde de ski acrobatique et membre du Comité des sportifs de l'AMA

"Participer à la Coupe du monde de ski signifie que je me déplace dans un pays différent chaque semaine en hiver. Des épreuves sont parfois annulées et les plans peuvent changer. Pouvoir utiliser le système ADAMS en ligne pour mettre à jour les informations sur ma localisation va clairement me faciliter la tâche. Je pourrai entrer dans le système et mettre à jour mes informations où que je sois dans le monde. D'autre part, cela permettra à l'AMA de localiser les sportifs plus facilement, pour que chacun puisse être contrôlé en tout temps où qu'il soit."

Beckie Scott - championne olympique de ski de fond et membre du Comité des sportifs de l'AMA

"En matière de contrôle, une nouvelle page a été tournée grâce à ADAMS. Le système facilite énormément la vie des sportifs grâce à sa facilité d'utilisation et à son côté très pratique. Transmettre les informations sur notre localisation, retracer l'historique de nos contrôles et avoir accès à des informations importantes est maintenant à un clic de souris grâce à ADAMS. C'est vraiment très bien."



Un travail d'équipe

Pour développer ADAMS et procéder à différents tests du système, l'AMA a travaillé en étroite collaboration avec un groupe de vingt organisations pouvant être classées en quatre catégories principales:

Organisateurs de grandes manifestations:

Comité international paralympique (IPC)

Fédérations internationales:

Fédération internationale de basket-ball (FIBA)
Union cycliste internationale (UCI)
Fédération internationale de tir à l'arc (FITA)
Fédération internationale de ski (FIS)
Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF)
International Rugby Board (IRB)
Union internationale de patinage (ISU)
Union internationale de pentathlon moderne (UIPM)

Organisations nationales antidopage et Comités nationaux olympiques:

Agence antidopage des États-Unis (USADA)
Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES)
Agence antidopage japonaise (JADA)
Agence antidopage australienne (ASDA)
Agence antidopage sud-africaine (SAIDS)
Association olympique suisse

Laboratoires:

Montréal
Lausanne
Athènes
Tokyo
Le Cap

04 Priorité

aux





sportifs

Les sportifs propres représentent la force la plus importante dans la lutte contre le dopage dans le sport. Le nouveau Comité des sportifs de l'AMA défend la cause de ces vrais champions.

Priorité aux sportifs: Comité des sportifs de l'AMA

La lutte contre le dopage dans le sport ne se résume pas à punir les tricheurs, quand bien même il s'agit là d'un aspect crucial du travail de la communauté antidopage. Les sportifs "propres" ont eux aussi un rôle clé: non seulement ce sont eux que les autorités antidopage s'engagent à protéger, mais ils incarnent aussi les vertus du franc jeu et du sport sans artifices. Bref, les sportifs "propres" sont la force la plus importante dans la lutte contre le dopage dans le sport.

L'AMA est consciente de ce fait, et c'est pourquoi elle a réuni un groupe de sportifs—retraités ou en activité—engagés et intéressés par la question pour former son nouveau Comité des

sportifs. Ce comité, présidé par Viatcheslav Fetisov, multiple champion du monde et olympique de hockey sur glace et actuel Ministre des Sports de Russie, a pour objectif de fournir des conseils à l'AMA sur son travail, en particulier dans les domaines touchant directement les sportifs, et de faire entendre la voix des athlètes dans la lutte contre le dopage.

Lors de sa première réunion, en mai à Montréal, le Comité des sportifs de l'AMA a consacré deux jours à discuter de questions essentielles : comment maximiser l'efficacité de la lutte contre le dopage? Que peut faire l'AMA pour mieux protéger les sportifs concourant sans artifices? Comment sensibiliser au

mieux les parents et les jeunes aux dangers du dopage? Comment encourager les sportifs "propres" à être actifs dans le mouvement antidopage?

Au terme de ces deux jours de réunion, le groupe a retenu cinq idées et concepts clés:

Un mouvement mené par les sportifs "propres"

Les membres du Comité ont insisté sur l'importance de mener une "campagne mondiale des sportifs propres". Ils estiment que l'attention du public ne se concentre pas assez sur les sportifs concourant sans artifices, et que ces sportifs-là devraient davantage faire entendre leur voix en insistant sur

COMITÉ DES SPORTIFS



Viatcheslav Fetisov (président du Comité)

Président du Comité d'État pour la culture physique et le sport (Ministre des sports)
Champion olympique et champion du monde de hockey sur glace
Fédération russe

"Les sportifs doivent se faire entendre et insister sur l'importance du sport sans dopage. Les tricheurs ne peuvent pas couvrir de honte les milliers de sportifs qui ont concouru sans artifices."



Jacqui Cooper

Vice-présidente de la Commission des athlètes du Comité olympique australien
Championne du monde de ski acrobatique
Australie

"Nous en savons davantage aujourd'hui sur les effets secondaires du dopage. Les tricheurs devraient être conscients de ces dangers sur leur santé et sur celle de leurs enfants."



Marcus De Freire

Directeur technique du Comité olympique brésilien
Membre de la Commission des athlètes du Ministère des Sports du Brésil
Médaille olympique de volley-ball
Brésil

"Nous devons travailler en équipe pour lutter contre le dopage. C'est pourquoi ce Comité est si important. Le travail en équipe est un aspect important de ma vie."



Stéphane Diagana

Membre de la Commission des athlètes de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF)
Champion du monde d'athlétisme
France

"Je pense que les sportifs "propres" doivent expliquer qu'ils veulent se faire contrôler plus souvent. Un engagement fort peut aider les gens à comprendre que la majorité des sportifs veulent se débarrasser du dopage."



l'importance de préserver les valeurs du sport, en raison notamment de l'influence qu'ils peuvent avoir sur les jeunes.

Pénalités plus sévères pour les tricheurs

Les membres du Comité ont suggéré des sanctions plus sévères pour les tricheurs, soulignant qu'une suspension de deux ans pour une première infraction sérieuse aux règles antidopage n'est pas assez dissuasive. Ils ont également évoqué la possibilité d'instaurer des sanctions financières, entre autres.

Dangers du dopage

Les membres ont expliqué que de nombreux sportifs ne sont pas conscients des risques que le dopage fait courir à leur santé. Selon eux, davantage de publicité et d'informations sur les conséquences du dopage contribueraient à dissuader certains d'y avoir recours.

Pénalités pour l'entourage

Le Comité a discuté du fait que les sportifs sont souvent influencés par leur entourage, y compris leurs entraîneurs, docteurs et parents. Les membres ont insisté sur l'influence exercée par les agents de sportifs, et ont proposé qu'il y ait aussi des sanctions contre les personnes qui poussent des sportifs à se doper.

Éducation

Les membres du Comité ont rappelé l'importance de sensibiliser les sportifs et de les informer de leurs responsabilités au regard du Code mondial antidopage. Pour toucher les plus jeunes, ils ont recommandé de se concentrer sur la diffusion de messages à propos des valeurs du sport en utilisant des outils adaptés au groupe cible : musique, bandes dessinées, jeux vidéo, poésie, etc.

L'expérience, l'expertise et l'engagement de champions en activité ou retraités aideront l'AMA dans tous ses programmes.

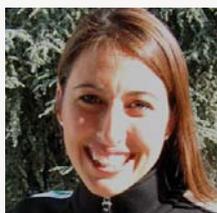
SPORTIFS DE L'AMA



Rania Elwani

Membre du CIO
Membre de la Commission des athlètes du CIO
Trois participations aux Jeux olympiques en natation
Egypte

"Une partie de l'antidopage consiste à protéger les sportifs "propres" et à préserver leurs rêves et leurs espoirs. C'est une façon de les récompenser de leurs efforts."



Janet Evans

Présidente de la Commission des athlètes de la Fédération internationale de natation (FINA)
Championne olympique et championne du monde de natation
États-Unis

"Les sportifs ont la plus grande responsabilité, mais je pense que les entraîneurs, l'entourage et la famille peuvent avoir une influence sur eux."



Tanja Kari

Membre du Comité des athlètes du Comité international paralympique
Championne paralympique et championne du monde de ski de fond
Finlande

"Nous devons créer un environnement sain et agréable pour que les jeunes sportifs apprécient le sport. Nous devons insister sur les valeurs du sport. Il est important que les athlètes aient une relation saine avec le sport."



Jari Kurri

Membre du CIO
Membre de la Commission des athlètes du CIO
Médaille olympique et médaillé mondial de hockey sur glace
Finlande

"Les connaissances au sujet de l'antidopage et la sensibilisation sont bien plus importantes aujourd'hui qu'hier. Il est important de transmettre ces informations, et je crois que nous allons dans la bonne direction."

Priorité aux sportifs: Comité des sportifs de l'AMA

"Nous sommes très heureux d'avoir un mécanisme en place qui nous permette de travailler encore plus étroitement avec les sportifs", explique David

Howman, le directeur général de l'AMA. "L'énergie, l'expérience et la volonté des membres du comité de faire partie du mouvement antidopage sont un pas en

avant important pour l'AMA. Nous nous réjouissons d'intégrer leurs idées et leur enthousiasme à nos initiatives." ■■



Anis Lounifi
Champion du monde de judo
Tunisie

Anis n'a pas pu participer à la réunion du Comité des sportifs en mai à Montréal en raison de compétitions.



Rosa Mota
Membre du Conseil supérieur des sports du Portugal
Ambassadrice portugaise du franc jeu au Conseil de l'Europe
Championne olympique et championne du monde de marathon
Portugal

"Le message que je veux transmettre aux jeunes sportifs est que vous pouvez réaliser de grandes choses sans dopage. Vous n'avez pas besoin de tricher ni de mentir pour gagner."



Beckie Scott
Porte-parole de "Sport pour la vie", programme anti-tabac et anti-drogue au Canada
Initiatrice de campagnes antidopage
Championne olympique de ski de fond
Canada

"Les sportifs sont sans doute l'un des groupes les plus importants du mouvement antidopage. Il n'existe pas de groupe plus désireux de "nettoyer" le sport que les sportifs "propres"."



Yoko Tanabe
Directrice de l'Agence antidopage japonaise
Championne olympique et championne du monde de judo
Japon

"Nous sommes ici pour soutenir les sportifs "propres". Le sport devrait consister à viser le plus haut niveau possible sans tricher et sans gagner par tous les moyens."



Sarah Ulmer
Ambassadrice de l'Agence antidopage néo-zélandaise
Championne olympique et championne du monde de cyclisme
Nouvelle-Zélande

"Nous devons sensibiliser les sportifs dès leur plus jeune âge et leur transmettre un état d'esprit et des résolutions avant même que le dopage ne devienne une option."



Yang Yang
Membre du Comité des athlètes de l'Union internationale de patinage (ISU)
Membre du Comité olympique chinois
Championne olympique et championne du monde de patinage sur piste courte
Chine

"Il est important que les sportifs "propres" prennent une position stricte et forte contre le dopage. Il est de notre responsabilité d'être des modèles."

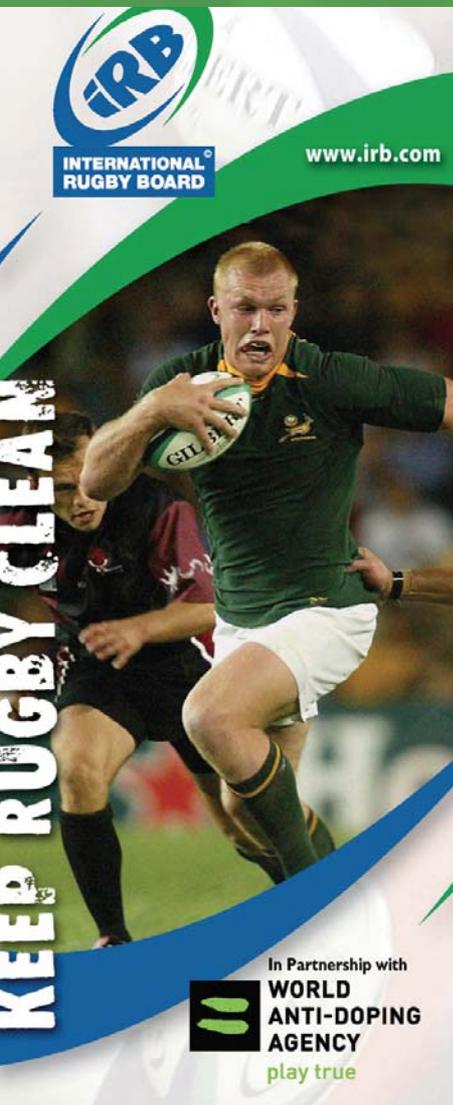
SENSIBILISATION

Aller à la rencontre des sportifs continue d'être une priorité pour l'AMA. Le programme de sensibilisation des sportifs sera donc présent à plusieurs manifestations internationales en 2005, afin de fournir aux sportifs et à leur entourage des informations sur la lutte contre le dopage et de répondre à leurs questions et soucis.

L'AMA sera présente à chacune des manifestations suivantes avec une équipe d'experts antidopage et de sportifs ou ex-sportifs.

- Jeux méditerranéens (Almeria, Espagne)
- Championnats du monde de natation de la FINA (Montréal, Canada)
- Championnats du monde d'athlétisme de l'IAAF (Helsinki, Finlande)
- Jeux de la Francophonie (Niamey, Niger)

L'Agence travaille également à étendre la diffusion du programme de sensibilisation des sportifs dans le monde, par le biais de partenariats avec d'autres organisations. Ces collaborations donnent régulièrement naissance à des programmes de sensibilisation destinés à des sports et à des pays spécifiques (voir ci-dessous le programme de l'IRB).



L'IRB et l'AMA collaborent pour "garder le rugby propre"

L'International Rugby Board (IRB) est la première Fédération internationale à lancer un programme de sensibilisation spécifique à son sport en partenariat avec l'AMA. L'IRB a inauguré ce programme, baptisé "Keep Rugby Clean" ("Gardez le rugby propre") lors des championnats du monde des moins de 19 ans, qui se sont déroulés en avril 2005 à Durban (Afrique du Sud). L'IRB a utilisé le quiz sur le dopage de l'AMA et du matériel éducatif de l'Agence pour fournir aux participants des informations sur la lutte contre le dopage de manière ludique. Des experts de l'antidopage étaient également présents pour répondre aux questions des joueurs et des officiels.

"Les championnats du monde des moins de 19 ans étaient l'endroit idéal pour lancer le programme de sensibilisation des joueurs de l'IRB", explique Tim

Ricketts, responsable antidopage de la fédération. "Informer les joueurs est un aspect important du programme antidopage de l'IRB, et mettre en place un programme de sensibilisation dans nos plus grandes manifestations est une étape importante pour assurer la "pureté" du rugby."

Ces programmes de partenariats adaptés à des sports et des pays particuliers permettront à un nombre croissant de sportifs dans davantage de sports et de pays d'obtenir des informations sur leurs droits et leurs responsabilités en matière d'antidopage, et sur la lutte antidopage en général.



Des rugbymen participent aux activités de sensibilisation de l'IRB aux championnats du monde des moins de 19 ans, à Durban (Afrique du Sud). Tim Ricketts, le responsable antidopage de la fédération (au centre), répond aux questions des participants.

A woman with long brown hair, smiling broadly, is running and holding a silver torch with a flame. She is wearing a white t-shirt with blue sleeves and a blue laurel wreath graphic. The background is a blurred crowd of people in blue clothing.

"J'aimerais que les jeunes sportifs comprennent que, même s'il est gratifiant de devenir un champion, ce n'est pas le principal. L'aspect le plus enthousiasmant d'une carrière est de relever des défis, de faire au mieux selon les circonstances et d'apprécier ce processus."

Janet Evans

Infatigable promotrice d'un sport sans dopage et des droits des sportifs, la nageuse américaine Janet Evans est actuellement présidente de la Commission des athlètes de la Fédération internationale de natation (FINA) et membre du nouveau Comité des sportifs de l'AMA. Multiple médaillée olympique et mondiale, toujours détentrice de trois records du monde (400, 800 et 1500 m nage libre), elle est considérée comme l'une des plus grandes nageuses du XXe siècle.

Après avoir obtenu ses premiers résultats au niveau national à l'âge de 15 ans, Janet a disputé trois éditions des Jeux olympiques en 1988, 1992 et 1996, remportant un total de quatre médailles d'or.

Retirée des bassins à l'âge de 25 ans, Janet Evans continue aujourd'hui, neuf ans plus tard, à s'engager dans le monde du sport.

Quelle est l'importance pour les champions d'être des modèles pour les jeunes sportifs?

Je pense qu'être un modèle est l'une des responsabilités principales d'un champion. Partager des moments avec des jeunes sportifs et les inciter à progresser en suivant les règles est la plus grande récompense que j'aie reçue pour toutes les heures passées dans les bassins quand j'étais enfant.

Estimez-vous qu'il existe un rôle en particulier que les sportifs devraient jouer dans le mouvement antidopage?

Comme les sportifs de classe mondiale peuvent inspirer d'autres sportifs, je pense qu'il est de notre responsabilité de sensibiliser les jeunes au mouvement antidopage. Nous sommes des exemples de ce que des sportifs peuvent accomplir grâce au travail, à la force de caractère et à l'engagement. Nous devons transmettre ce message aux jeunes sportifs dans le monde entier.

Quel regard portez-vous sur le mouvement antidopage et sur son évolution?

Le mouvement antidopage a connu des progrès impressionnants depuis l'époque où je concourais. Au début de ma carrière, à la fin des années 80, une organisation indépendante telle que l'AMA aurait été impensable. A fil des

années, la prise de conscience de l'importance de la lutte contre le dopage est allée en croissant. Cette prise de conscience a mené aux programmes que nous avons aujourd'hui en place. Je pense que l'existence de l'AMA est cruciale, non seulement pour résoudre le problème du dopage, mais aussi pour sensibiliser les générations de jeunes sportifs et les dissuader d'utiliser des substances et méthodes interdites.

Durant votre carrière, vous avez dû être témoin de cas de dopage, ou pour le moins entendre de nombreuses rumeurs. Comment avez-vous vécu cela?

J'ai vécu mes premiers Jeux olympiques en 1988 à Séoul, quand les nageuses est-allemandes dominaient le sport. J'avais 17 ans, je pesais 50 kilos, et leur physique était pour le moins intimidant... Bien sûr, je savais que dans ces conditions il était plus difficile de les battre. Mais j'ai toujours réussi à mettre de côté cet aspect et tout ce que j'entendais pour me concentrer sur mes propres courses. J'avais confiance en mes capacités, et l'une des principales raisons de mes succès est que j'ai utilisé toute ma force mentale pour croire en moi, sans me soucier de ce que mes concurrentes faisaient.

Quel genre de pressions poussent les sportifs à tricher?

Personnellement, je n'ai jamais été soumise à une quelconque pression me poussant à tricher. Mais les pressions existent, c'est certain. Je pense que l'importance de gagner, dans la société actuelle, pousse certains sportifs à croire que tout ce qui s'éloigne d'une médaille d'or ou d'un record du monde est considéré comme un échec. Si vous ajoutez à cela l'attrait des récompenses financières et de la célébrité qui accompagnent le succès sportif, vous

trouverez forcément des sportifs prêts à prendre tous les risques pour gagner.

Les sportifs sont-ils les seuls responsables du dopage?

Les sportifs ont la plus grande responsabilité, mais je pense que les entraîneurs, l'entourage et la famille peuvent avoir une influence sur eux. Il est essentiel pour un sportif de pouvoir compter sur le soutien honnête et positif de son entourage et de tous les gens impliqués dans son entraînement. Si un sportif pense à tricher, il faut qu'il puisse avoir confiance en des personnes qui le convainquent que ce serait une mauvaise décision. L'entourage a un rôle crucial à jouer en influençant positivement le sportif.

Quel message aimeriez-vous adresser aux jeunes sportifs?

J'aimerais qu'ils comprennent que, même s'il est gratifiant de devenir un champion, ce n'est pas le principal. L'aspect le plus enthousiasmant d'une carrière est de relever des défis, de faire au mieux selon les circonstances et d'apprécier ce processus. Gagner des médailles et battre des records n'est que la cerise sur le gâteau. Tricher et risquer sa santé ne valent vraiment pas la peine.

Que pensez-vous du nouveau Comité des sportifs de l'AMA, dont vous faites partie?

Je suis fière d'en faire partie, et je suis vraiment heureuse de pouvoir travailler avec l'AMA et avec d'autres sportifs pour faire entendre notre voix et contribuer au sport sans dopage. Je pense qu'en fin de compte, nous arriverons un jour à avoir un sport sans dopage. ■



Passé, présent et futur de l'antidopage à l'IAAF

Par Nick Davies, Directeur de la communication de l'IAAF

Fondée en 1912 sous le nom de "Fédération internationale d'athlétisme amateur" avec 17 membres, l'IAAF est l'autorité mondiale responsable de l'athlétisme. Aujourd'hui, forte de 211 membres, l'IAAF constitue l'une des plus grandes organisations sportives du monde. Le mouvement inexorable vers un plus grand professionnalisme dans le sport a été reconnu symboliquement en 2001, quand le Congrès de l'IAAF a voté unanimement pour changer le nom de la Fédération en "Association internationale des fédérations d'athlétisme".

Jusqu'à la fin des années 70, l'athlétisme avait son moment de gloire tous les quatre ans, à l'occasion des Jeux olympiques. Aujourd'hui, le programme des compétitions de l'IAAF comprend les championnats du monde, les championnats du monde juniors et ceux de la jeunesse, les Mondiaux en salle, la Coupe du monde, les Mondiaux de cross country, la Coupe du monde de marche, la finale de la Coupe du monde et les championnats du monde de semi-marathon. Il existe également un circuit international des meetings d'athlétisme sur un jour, qui comprend notamment la Golden League TDK, le circuit des disciplines combinées et un circuit de marche.

Quatorze compétitions multi-sports internationales, dont les Jeux olympiques, sont organisées sur les divers continents avec l'athlétisme comme l'un des sports vedettes. S'ajoutent à cela des milliers d'autres manifestations nationales et locales et des disciplines telles que la course de montagne, qui sont soutenues activement par l'IAAF.

Points clés du programme antidopage de l'IAAF depuis 1972

Depuis le début des années 70 et la mise en place de son programme antidopage, l'IAAF a développé régulièrement ses activités antidopage, notamment sous la direction du Professeur Arne Ljungqvist, premier vice-président de l'IAAF et président de la commission médicale du CIO.

L'IAAF a créé son propre comité médical en 1972, et les stéroïdes anabolisants ont été inscrits sur la liste des substances interdites de la Fédération en 1974. En 1977, les contrôles du dopage sont devenus obligatoires lors des principales manifestations de l'IAAF, et en 1983 l'IAAF a fait des contrôles négatifs un pré-requis obligatoire pour la ratification de records du monde.

L'athlétisme a été le premier sport à mettre en place des contrôles hors compétition en 1990. En 1993, l'IAAF a commencé à collecter des échantillons de sang lors de certains de ses meetings par invitation. La Fédération a ensuite soumis le versement de récompenses à la réalisation de contrôles hors compétition. Les athlètes doivent ainsi désormais avoir enregistré deux contrôles négatifs hors compétition dans les 12 mois précédant la compétition pour pouvoir être payés.

Depuis l'an 2000, l'IAAF collabore avec l'AMA dans le cadre du programme de contrôles hors compétition. Les premiers contrôles de l'EPO ont eu lieu aux championnats du monde de 2001. L'année suivante, l'IAAF a également instauré des contrôles de l'EPO hors compétition.

L'Association internationale des fédérations d'athlétisme a accepté le Code mondial antidopage comme la base de la lutte contre le dopage et a modifié ses règles antidopage en conséquence. Pour démontrer son engagement dans ce domaine, l'IAAF a également augmenté de manière marquée ses ressources consacrées à l'antidopage et a établi un Département médical et antidopage séparé.

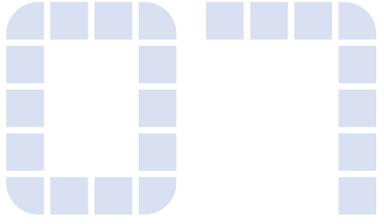
En février 2005, l'IAAF a organisé la première réunion conjointe de sa Commission médicale et antidopage, de sa Commission des athlètes et de sa Commission des entraîneurs. Environ 60 personnes y ont participé, parmi lesquelles des athlètes retraités ou en activité, des entraîneurs, des experts médicaux, des officiels antidopage et des employés de l'IAAF. Tous les acteurs présents ont confirmé leur volonté d'être unis et proactifs dans la lutte contre le dopage.

Regarder vers le futur

La Commission médicale et antidopage de l'IAAF est composée de 12 membres, tous experts en médecine du sport et en antidopage, et originaires de diverses régions du monde.

Suite à une réunion du Conseil de l'IAAF à Helsinki en décembre 2004, les structures et procédures antidopage de la Fédération ont opéré différents changements. Les fonctions médicales et antidopage sont maintenant gérées par un département distinct, qui bénéficie de ressources humaines et d'un financement plus importants. La mise en place d'une base de données antidopage permettant de soutenir le travail quotidien du département est en cours.





Un programme important de contrôles hors compétition est crucial pour le succès et la crédibilité de la campagne antidopage de l'IAAF. L'objectif est de mener des contrôles fréquents et sans préavis durant les périodes d'entraînement des 20 meilleurs athlètes de quelque 50 disciplines différentes (hommes et femmes), de même que sur d'autres athlètes hors de ce groupe cible dont la progression serait impressionnante ou inhabituelle. Au mois de mars 2005, 881 athlètes de 82 fédérations nationales étaient enregistrés dans le groupe cible de sportifs soumis aux contrôles de l'IAAF. Une banque de données pouvant contenir les informations sur la localisation des athlètes est en cours de finalisation, pour permettre aux athlètes de mettre à jour leurs informations en ligne.

En 2004, la société IDTM, le partenaire de l'IAAF pour les contrôles, a réalisé 2998 tests hors compétition. Il est à noter qu'un certain nombre d'agences nationales et d'autres organisations antidopage effectuent aussi des contrôles en athlétisme, si bien que le nombre d'échantillons analysés par les laboratoires accrédités par l'AMA dans ce sport en 2004 s'élève à 20,000, soit 12% du total des échantillons analysés par les laboratoires accrédités.

L'IAAF effectue aussi des contrôles en compétition lors de ses principales compétitions, avec le soutien des organisateurs. De même, la Fédération supervise la gestion des résultats de contrôle positifs, en:

- Recevant les résultats d'analyse anormaux des laboratoires accrédités par l'AMA et en assurant une analyse d'experts;
- Informant les fédérations nationales membres concernées par le cas de dopage présumé;
- Suivant les procédures disciplinaires standards (suspension provisoire, audition de l'athlète, appel, etc.);
- Appliquant des sanctions et en s'assurant que des contrôles obligatoires soient réalisés durant la période de suspension de l'athlète.

L'IAAF gère les demandes d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT).

La sensibilisation antidopage étant une priorité, l'IAAF a aussi pris un certain nombre d'initiatives dans ce domaine, comprenant des publications, des informations sur le site Internet de la Fédération (www.iaaf.org), des séminaires et des cours pour les athlètes, les fédérations membres et le personnel d'encadrement. L'IAAF travaille par ailleurs en étroite collaboration avec l'AMA dans le cadre de plusieurs projets, y compris la présence du programme de sensibilisation de l'AMA dans le village des athlètes aux championnats du monde d'athlétisme 2005 à Helsinki.

Championnats du monde 2005

Les championnats du monde d'athlétisme de l'IAAF se dérouleront à Helsinki en août 2005. Lors des premiers Mondiaux organisés par l'IAAF en 1983, déjà à Helsinki, 214 contrôles avaient été effectués. Cette année, une centaine de contrôles seront réalisés dans le mois précédant la manifestation, et environ 500 avant, pendant et après les Mondiaux. Au minimum 300 échantillons de sang seront analysés pour l'EPO et pour d'autres substances et méthodes interdites.

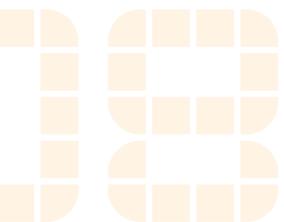
A Helsinki, l'équipe de l'IAAF sera appuyée par environ 100 personnes de l'Agence antidopage finlandaise et par des représentants de l'AMA. La présence du programme de sensibilisation de l'AMA dans le village des athlètes permettra aux participants d'obtenir du matériel informatif, de parler avec des experts et de jouer au Quiz sur le dopage de l'AMA pour tester leurs connaissances en matière d'antidopage.

"L'IAAF augmentera les contrôles avant et pendant les Mondiaux, et notre but est de faire de ces championnats du monde les plus "propres" de l'histoire", a expliqué Juan Manuel Alonso, le président de la Commission médicale et antidopage de l'IAAF, lors d'une récente visite à Helsinki. "Nous sommes aussi déterminés, avec le soutien de l'AMA, à cibler nos efforts sur la sensibilisation et l'information, parce qu'il est important que nos athlètes soutiennent notre tolérance zéro en matière de dopage."



Photo courtesy IPC

Photo: IAAF



Koïchiro Matsuura



Photo: UNESCO

A quelques mois de la 33e session de la Conférence générale de l'UNESCO, "Franc Jeu" s'est entretenu avec Koïchiro Matsuura, le directeur général de l'UNESCO, à propos de la signification de la Convention pour l'UNESCO, ses États membres et le monde du sport.

Quelle est la signification de la Convention internationale contre le dopage dans le sport pour l'UNESCO?

En janvier 2003, une Table ronde des ministres et officiels responsables de l'éducation physique et des sports, organisée par l'UNESCO, a recommandé à notre organisation de préparer une Convention contre le dopage avant les Jeux olympiques de 2006. Plus tard en 2003, cette proposition a été étudiée par la 32e session de la Conférence générale de l'UNESCO, qui a invité le directeur général à préparer un projet de Convention. Il était naturel pour l'UNESCO, qui défend les principes d'égalité et de justice, d'entreprendre cette tâche, en raison aussi de son vif intérêt pour l'éducation et pour les valeurs fondamentales sur lesquelles l'éducation physique et le sport sont basés.

L'UNESCO a pris beaucoup de plaisir à développer cette première Convention intergouvernementale globale consacrée au dopage dans le sport, et nous sommes fiers de l'avoir fait en un temps record. La préparation de la Convention contre le dopage dans le sport a été une

activité importante de l'UNESCO au cours des deux dernières années, et cette question sera l'un des points principaux à l'ordre du jour de la 33e session de la Conférence générale de l'UNESCO, en octobre 2005.

Comment s'est passé le processus de rédaction par rapport à celui d'autres Conventions?

La préparation d'une Convention internationale est généralement un processus long et compliqué. Développer un traité complet en deux ans, et bien avant les Jeux de Turin 2006, est donc un véritable exploit. Je suis heureux que nous ayons relevé ce défi, et, ce faisant, que nous ayons renforcé le rôle important que l'UNESCO joue dans l'établissement de standards internationaux.

Des réunions de rédaction et de consultation impliquant des représentants de plus de 95 pays ont marqué le développement de la Convention. Le projet de texte final est le produit de trois réunions d'un groupe d'experts et de trois sessions de réunions intergouvernementales. En

outre, la Quatrième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS IV) a examiné le projet de Convention et contribué à répondre à un certain nombre de questions importantes.

Ce processus n'a pas été différent de celui adopté pour d'autres Conventions, mais le rythme auquel il s'est déroulé a été particulièrement rapide. Tout au long du processus de préparation, tous les gouvernements ont fait preuve d'un grand engagement et d'une volonté manifeste de lutter contre le dopage dans le sport. Plusieurs organisations, dont l'AMA, le CIO et le Comité international paralympique, ont apporté une contribution importante à ce processus. Cela a permis de faire avancer le travail rapidement. Cependant, il était aussi important de reconnaître que les programmes antidopage dans le monde se trouvent à des stades de développement différents, et de s'assurer que le texte final de la Convention satisfasse les besoins de tous les pays.

Quel sera, selon vous, l'impact d'une telle Convention?

Une fois adoptée, la Convention aura un impact important dans le monde du sport. Elle harmonisera les efforts antidopage dans le monde entier et fournira un cadre juridique dans lequel les gouvernements pourront agir pour éliminer le dopage dans le sport. Dans cette optique, la Convention donne force de loi internationale à la lutte contre le dopage et permet aux gouvernements d'avoir une base juridique pour mettre en place le Code mondial antidopage, unissant ainsi le mouvement sportif et les gouvernements autour de la même cause.

La Convention donnera aussi les moyens aux gouvernements d'appuyer les efforts du mouvement sportif. Même si les sportifs ne connaissent peut-être pas tous les détails de la Convention, ils en ressentiront les bénéfices quand des mesures concrètes seront prises pour éliminer le dopage. Il y a une certaine flexibilité dans l'approche que les gouvernements peuvent adopter pour donner effet à la Convention, par des législations, des politiques, des règlements ou des pratiques administratives. Dans tous les cas, il est prévu que les gouvernements prendront des mesures spécifiques pour:

- Réduire la disponibilité des substances et méthodes interdites pour les sportifs;
- Faciliter les contrôles du dopage et soutenir les programmes nationaux de contrôles;
- Interrompre tout ou partie du soutien financier aux sportifs et au personnel d'encadrement des sportifs ayant commis une violation des règles antidopage, ou aux organisations sportives qui ne respectent pas le Code mondial antidopage;
- Encourager les producteurs et les distributeurs de compléments alimentaires à établir de "bonnes pratiques" dans l'étiquetage, la publicité et la distribution de produits qui pourraient contenir des substances interdites;
- Soutenir la sensibilisation des sportifs et de la communauté sportive à l'antidopage.

L'un des autres bénéfices de cet exercice a été de renforcer les liens avec le mouvement sportif et d'autres organisations engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport. L'UNESCO a notamment développé de bonnes relations de travail avec l'AMA et le Conseil de l'Europe au cours de la préparation de la Convention et va étudier des voies de communication futures. Il est essentiel que ces organisations continuent de collaborer et évitent les doublons dans leur travail, pour que toutes les énergies puissent être utilisées au mieux dans le cadre de la lutte contre le dopage dans le sport. ■

Compte à rebours pour la Convention: Comment les gouvernements adopteront le Code

Convention de l'UNESCO

De nombreux gouvernements ne peuvent pas être liés juridiquement par un document non gouvernemental tel que le Code mondial antidopage. Les gouvernements ont donc préparé une Convention internationale contre le dopage dans le sport, sous l'égide de l'UNESCO—l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture—qui leur permettra de reconnaître formellement l'AMA et le Code mondial antidopage. Le projet de texte final de la Convention sera présenté à la 33^e Conférence générale de l'UNESCO, en octobre 2005 à Paris.

Déclaration de Copenhague

En attendant, au 29 juin 2005, 168 gouvernements avaient signé la Déclaration de Copenhague, un document politique signalant leur intention de reconnaître et de mettre en place le Code. Il est prévu que les pays signataires de la Déclaration de Copenhague adoptent la Convention de l'UNESCO en octobre à Paris. L'UNESCO a informé l'AMA que les délégués pour l'éducation discuteront du projet de texte final lors de la réunion de la Commission de l'Éducation II, le 6 octobre. La Convention sera ensuite présentée au cours des jours suivants à la session plénière. Une majorité de deux tiers des délégués présents est nécessaire pour que la Convention soit adoptée.

Ratification de la Convention

Dès la possible adoption de la Convention, celle-ci pourra être ratifiée par les États membres de l'UNESCO. Trente ratifications soumises au directeur général de l'UNESCO seront nécessaires pour que la Convention entre en vigueur.

Rapport avant Turin

L'article 22 du Code mondial antidopage stipule que la Convention sera mise en place par les gouvernements avant l'ouverture des Jeux olympiques de Turin en février 2006. L'AMA présentera ainsi un rapport à son Conseil de fondation et au Comité international olympique sur l'état des signatures de la Convention et sur le respect du Code avant les Jeux.

08 Les gouvernements s'engagent

Franc Jeu poursuit sa série de portraits de représentants de gouvernements particulièrement actifs dans la lutte contre le dopage.



**Col. Musa Mohammed
(NIGERIA)**

Les actions entreprises par le colonel Musa Mohammed, un ancien officier de l'armée, depuis sa prise de fonction comme Ministre des Sports et du Développement social du Nigeria en juillet 2003, ont amené une nouvelle dimension pour les sportifs et les administrateurs du sport du pays.

Musa Mohammed, qui fait partie du Conseil de fondation de l'AMA, a insisté depuis le début de son mandat sur l'importance du sport et de ses valeurs. Il a notamment développé les installations et les infrastructures sportives dans le pays, et augmenté le nombre de bourses d'études pour permettre aux sportifs de mieux pouvoir se reconverter au terme de leur carrière. Il s'est également engagé activement dans la lutte contre le dopage, en s'exprimant fréquemment sur l'importance de cette question, et en allouant davantage de fonds aux activités antidopage dans son pays—notamment au niveau des contrôles en et hors compétition et des programmes de sensibilisation.

Le Ministre des sports nigérian a lancé plusieurs projets nationaux liés à la lutte contre le dopage, à commencer par la création d'un laboratoire antidopage et d'une agence nationale antidopage qui coordonnerait et harmoniserait les activités antidopage du pays, en conformité avec le Code mondial antidopage.

Sur le plan international, il a activement encouragé ses collègues du Conseil supérieur du sport en Afrique à signer la Déclaration de Copenhague et à montrer le soutien de leurs pays au Code mondial.



**Agnelo Queiroz
(BRÉSIL)**

Le Dr Agnelo Queiroz, Ministre des Sports du Brésil, est convaincu que le sport joue un rôle important dans le développement social et humain, et que la pratique du sport aide à réduire la consommation de drogues et la violence urbaine.

En 2003, Agnelo Queiroz a ainsi créé une Commission de lutte contre le dopage au sein du Conseil national du sport. La mission de cette commission est de promouvoir et de coordonner la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes au Brésil. Son rôle est également de superviser la mise en place et le respect du Code mondial antidopage par les organisations sportives du pays.

Le Brésil a signé la Déclaration de Copenhague en mars 2003 lors de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport, démontrant son soutien au Code. En 2004, la Commission a développé un ensemble de standards visant à adapter la législation nationale aux principes du Code, y compris l'adoption de la Liste des substances et méthodes interdites de l'AMA. L'acceptation des principes du Code a été finalisée à la fin de l'année 2004.

Membre du Conseil de fondation de l'AMA, Agnelo Queiroz a également mis l'accent sur la collecte de statistiques liées au dopage. Un rapport intitulé "Contrôle du dopage au Brésil : Résultats de l'année 2003 et activités de prévention" a été publié, et un rapport de suivi sera préparé avec les données de 2004.

Par ailleurs, le Ministère des Sports du Brésil est en train de préparer une campagne nationale d'affichage contre le dopage, qui sera lancée cette année.



**Santiparb Tejavaniya
(THAÏLANDE)**

Santiparb Tejavaniya est l'une des personnalités les plus importantes du sport en Thaïlande. Administrateur bien connu en Asie pour avoir notamment servi comme trésorier du Conseil olympique d'Asie (OCA) et comme conseiller du président de l'OCA, il a contribué à faire du sport une composante essentielle de la société thaïlandaise. Aujourd'hui, il est le premier Gouverneur de l'Autorité des sports de Thaïlande (SAT).

Fort de son expérience au sein de l'OCA, du Comité olympique thaïlandais et de la Fédération des Jeux de l'Asie du sud-est, Santiparb Tejavaniya connaît bien le problème du dopage dans le sport et ses implications. En tant que Gouverneur de l'Autorité des sports de Thaïlande, il a développé les activités antidopage dans son pays, notamment la sensibilisation, les contrôles du dopage et la mise en place de sanctions à tous les niveaux de compétition.

Sous l'impulsion de Santiparb Tejavaniya, l'Autorité des sports de Thaïlande a traduit le Code mondial antidopage en thaï et l'a distribué à toutes les fédérations sportives du pays et à de nombreuses personnes concernées. En 2004, la SAT a réalisé des contrôles du dopage sur des sportifs nationaux et universitaires, ainsi que lors des Jeux nationaux et des Jeux nationaux de la jeunesse. L'Autorité des sports collabore également avec le Comité olympique thaïlandais dans la gestion des programmes de contrôle et des informations sur la localisation des sportifs.

Pour démontrer son engagement dans la lutte contre le dopage et renforcer la coopération régionale, Santiparb Tejavaniya a lancé l'idée d'organiser en Thaïlande la troisième réunion intergouvernementale asiatique sur la lutte contre le dopage dans le sport, l'année prochaine.

Nouveau bureau de l'AMA à Montevideo



L'AMA ouvrira un bureau régional d'Amérique latine à Montevideo (Uruguay) durant les prochains mois. Le Comité exécutif de l'Agence a pris cette décision lors de sa réunion de mai 2005, donnant suite au grand intérêt exprimé par divers pays de la région désireux d'intensifier la lutte contre le dopage en Amérique latine.

Le bureau d'Amérique latine sera le quatrième bureau régional de l'AMA après ceux de Lausanne (Suisse - responsable de l'Europe), Tokyo (Japon - couvrant l'Asie et l'Océanie) et du Cap (Afrique du Sud - pour l'Afrique). Les bureaux régionaux sont des éléments clés dans la lutte contre le dopage menée par l'AMA, permettant à l'Agence de travailler en étroite collaboration avec les partenaires des régions en question et de servir leurs besoins au mieux.

Contrat renouvelé pour le directeur général de l'AMA

Les membres du Conseil de fondation de l'AMA ont prolongé le contrat du directeur général de l'Agence, David Howman, jusqu'en 2008.

Cet avocat néo-zélandais (56 ans) a rejoint l'équipe de l'AMA à Montréal en mars 2003 comme directeur de l'exploitation (COO) et conseiller spécial. Il est ensuite devenu directeur général en août 2003.

Avant cela, David Howman avait déjà travaillé avec l'AMA depuis sa fondation en 1999. Il a notamment été membre du

Conseil de fondation de l'Agence et présidé le Comité juridique de l'AMA. Il a été également vice-président de l'équipe des Observateurs Indépendants de l'AMA aux Jeux olympiques d'été de Sydney en 2000, et président de l'équipe des OI aux Jeux d'hiver de Salt Lake City en 2002.

Par ailleurs, David Howman a présidé l'Agence nationale antidopage et la fédération nationale de tennis de son pays. Il possède une vaste expérience d'avocat dans le domaine du dopage, notamment devant le Tribunal arbitral du sport.



David Howman s'exprimant lors d'une récente réunion de l'AMA.

Conférence mondiale 2007 sur le dopage

L'AMA lance un appel d'offres pour l'organisation de l'événement

Le Comité exécutif de l'AMA a approuvé en mai la tenue d'une troisième Conférence mondiale sur le dopage dans le sport en 2007, ainsi que la publication d'un appel d'offres pour les villes intéressées à accueillir cette conférence.

Ce rendez-vous sera une occasion importante de faire le point sur la lutte contre le dopage après la mise en place du Code mondial antidopage

et de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, ainsi qu'une occasion d'identifier les étapes suivantes à franchir.

La première Conférence mondiale contre le dopage dans le sport, tenue à Lausanne en 1999, a donné naissance au concept d'une agence internationale indépendante chargée de coordonner et de superviser la lutte contre le dopage dans le sport,

puis à la création de l'AMA en novembre 1999. La deuxième Conférence mondiale, tenue à Copenhague en 2003, a vu le Code mondial antidopage unanimement approuvé par les représentants des gouvernements et du mouvement sportif. Les représentants des villes intéressées peuvent trouver toutes les informations utiles sur le site Internet de l'AMA (www.wada-ama.org). Le dernier délai pour la soumission des candidatures est le 14 octobre 2005.



LES ÉVÉNEMENTS SUIVANTS SONT PLANIFIÉS. POUR DES MISES À JOUR, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE INTERNET DE L'AMA (WWW.WADA-AMA.ORG)

SYMPOSIUM SUR LE DOPAGE GÉNÉTIQUE

L'AMA, en collaboration avec les autorités suédoises, co-organise une deuxième conférence d'experts sur le thème "Amélioration génétique de la performance sportive". Cette conférence donnera la possibilité aux scientifiques et aux éthiciens les plus réputés dans le domaine de mesurer les progrès réalisés depuis la réunion de Banbury en 2002 et de discuter des tendances futures en matière de prévention et de détection du dopage génétique.
4-5 décembre 2005. Karolinska Institutet, Stockholm (Suède).

SYMPOSIUM SUR LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

L'AMA organise un deuxième symposium sur les compléments alimentaires, en collaboration avec le Comité international olympique et les autorités sportives et politiques allemandes. Ce symposium fait suite à celui organisé en mai 2004 à Montréal. L'objectif principal de ce rendez-vous est de réunir des experts représentant les autorités antidopage et sportives, les gouvernements, l'industrie, ainsi que des scientifiques et des sportifs, pour adopter un plan concret de mise en place des recommandations du premier symposium. 29-30 septembre 2005. Leipzig (Allemagne).

SYMPOSIUMS SUR L'ÉDUCATION

Le programme de symposiums de l'AMA sur l'éducation, qui s'étend sur 2005 et 2006, vise à aider des pays et des régions en développement à mettre en place des programmes d'éducation et de sensibilisation. L'objectif est que les sportifs, les entraîneurs et l'entourage des sportifs puissent recevoir des informations essentielles et actualisées. L'AMA a organisé un symposium pilote à Montevideo (Uruguay) en février 2005. La tenue de deux autres symposiums a été confirmée.
13-14 septembre 2005. Moscou (Russie) • 28-29 novembre 2005. Le Caire (Egypte)

PROGRAMME DE SENSIBILISATION DES SPORTIFS

Le programme de sensibilisation des sportifs de l'AMA, qui vise à sensibiliser les sportifs aux dangers du dopage et à leur donner des informations en allant à leur rencontre, sera présent aux manifestations suivantes dans les prochains mois.

Juin 2005	Jeux méditerranéens	Almeria, Espagne
Juillet 2005	Championnats du monde de natation de la FINA	Montréal, Canada
Août 2005	Championnats du monde d'athlétisme de l'IAAF	Helsinki, Finlande
Décembre 2005	Jeux de la Francophonie	Niamey, Niger
Février 2006	Jeux olympiques	Turin, Italie
Mars 2006	Jeux paralympiques	Turin, Italie
Mars 2006	Jeux du Commonwealth	Melbourne, Australie

PROGRAMMES DES OBSERVATEURS INDÉPENDANTS ET D'AUDIT

Le programme des Observateurs Indépendants (OI) contribue à renforcer la confiance des sportifs et du public lors de grandes manifestations en surveillant au hasard les programmes de contrôle du dopage et de gestion des résultats et en rédigeant un rapport, d'une manière neutre et sans parti pris. Le programme d'audit de manifestation (AM), qui constitue un projet pilote, vise à contribuer à des programmes de contrôle du dopage efficaces lors de grandes manifestations. Son but est d'examiner si les procédures antidopage respectent le Code mondial antidopage et les Standards internationaux, mais aussi de fournir sur place des conseils et une assistance, si besoin. Ce programme diffère de celui des OI dans la mesure où des actions correctives peuvent être proposées sur place et que des améliorations peuvent être apportées rapidement.

Juillet 2005	AM	Jeux mondiaux	Duisbourg, Allemagne
Juillet 2005	OI	Championnats du monde de natation de la FINA	Montréal, Canada
Août 2005	OI	Championnats du monde d'athlétisme de l'IAAF	Helsinki, Finlande
Août 2005	OI	Universiades d'été	Izmir, Turquie
Février 2006	OI	Jeux olympiques	Turin, Italie
Mars 2006	OI	Jeux paralympiques	Turin, Italie
Mars 2006	OI	Jeux du Commonwealth	Melbourne, Australie